



ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS

SCAPHANDRIER Mention B



ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS
1196 Boulevard de la mer - 83600 FREJUS
Tél. +33 (0)4 94 54 01 01 | info@ens-france.com
www.ens-france.com

OBJECTIF DE LA FORMATION

Plonger en sécurité pour réaliser des interventions subaquatiques au-delà de 50 mètres de profondeur, répondant aux spécialités suivantes : techniques, sciences, pêche, aquaculture, médias et autres interventions.

PUBLIC CONCERNE

- Tout plongeur souhaitant effectuer de façon professionnelle des interventions subaquatiques en plongée profonde.

PREREQUIS

- Satisfaire à la visite médicale hyperbare d'aptitude (il est possible de la valider à l'école).
- Etre titulaire du CAH Classe II Mention B ou d'un certificat équivalent (nous consulter) à jour de recyclage (il est possible de recycler son CAH à l'école au plus tard la veille du stage).
- Etre titulaire à minima d'un diplôme tel que le niveau 3 de plongée loisir (conformément à l'Annexe 2 de l'arrêté du 16 décembre 2016).

DUREES DE LA MENTION B

- Titulaires du CAH Classe II B : 70 heures, soit 2 semaines
- Titulaires d'une qualification Trimix normoxique : 35 heures, soit 1 semaine
- Des allègements différents peuvent être accordés en fonction des situations.

CERTIFICATS DELIVRES

- Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe III Mention B
- Certificat First Aid Diving with O2 Administration
- Le Certificat international IDSA : Commercial Scuba Diver Level 1 (frais de certification obligatoires 38 €)

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

- Maîtriser les dispositions réglementaires
- S'orienter aux instruments
- Maîtriser les connaissances théoriques liées à l'activité professionnelle
- Maîtriser les techniques permettant d'effectuer des interventions au-delà de 50 mètres en respectant les règles de sécurité en vigueur
- Maîtriser les procédures d'intervention aux mélanges binaires et ternaires
- Maîtriser les codes de communications propres aux techniques d'intervention profondes
- Appliquer les différentes procédures d'intervention (en situations normale, dégradée et de secours)

NB : Le contenu de formation est conforme à l'arrêté formation du 12 décembre 2016.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Les formateurs articulent la formation autour d'apports didactiques et d'études de cas, de mises en situations professionnelles en milieu naturel et sur plateaux techniques.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le contenu du dispositif d'évaluation est communiqué au premier jour de formation.

Positionnement en entrée de formation (tour de table). Les stagiaires sont évalués tout au long de la formation par des questionnaires théoriques. En fin de formation une mise en situation professionnelle évalue les compétences pratiques.

Les dates des formations sont publiées sur le site de l'école : www.ens-france.com